

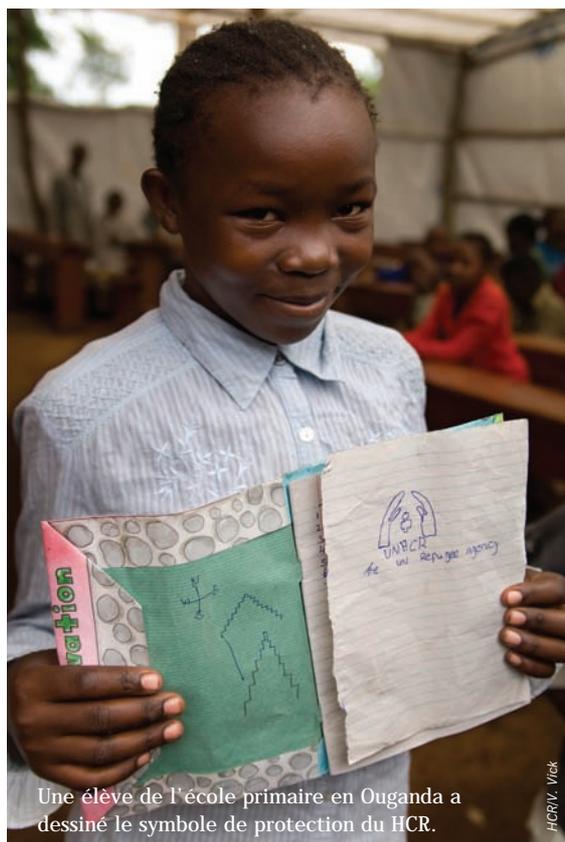
L'Appel global 2009 - actualisation

Introduction

L'Appel global a pour objectif de sensibiliser les donateurs, ainsi que les organisations et les particuliers, au sort de millions de réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence du HCR. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à la mission et au mandat du Haut Commissariat.

En raison du passage à un cycle biennal de planification et de budgétisation, cet Appel actualisé offre des informations révisées sur les stratégies et les programmes de l'année 2009, les besoins initiaux ayant été présentés dans l'Appel global 2008-2009. Les plans et les besoins initiaux ont été revus au milieu de l'année 2008 afin de tenir compte des changements intervenus dans les opérations.

Les donateurs pourront indiquer les fonds qu'ils entendent allouer à l'action de protection et d'assistance en faveur des personnes déplacées à travers le monde lors du lancement officiel de l'Appel, à l'occasion de la conférence annuelle des annonces de contributions en décembre 2008. Comme le financement du HCR est presque exclusivement assuré par des contributions volontaires, le Haut Commissariat doit impérativement disposer de financements précoces, souples et prévisibles pour assurer l'exécution ininterrompue de ses opérations.



Une élève de l'école primaire en Ouganda a dessiné le symbole de protection du HCR.

Structure

La version actualisée de l'Appel 2009 présente une structure identique à celle de l'Appel global 2008-2009. En tant que principal document sur les plans opérationnels, l'Appel fournit des informations essentielles sur les zones d'intervention et le volume des effectifs du Haut Commissariat. Il attire l'attention sur les défis que le HCR devra relever pour offrir protection et assistance à près de 32 millions de personnes – réfugiés, demandeurs d'asile, apatrides, déplacés internes – et pour trouver des solutions durables à leur sort. Des chapitres distincts sont consacrés à la protection internationale et à la recherche de solutions durables, à d'importantes questions de politique générale – comme l'apatridie, l'action auprès des déplacés internes et la réponse aux situations d'urgence – et à d'autres politiques prioritaires, notamment la protection des femmes et des enfants, la santé et la nutrition, le VIH et le sida, l'éducation et l'environnement.

Le travail mené avec les partenaires est également décrit dans un chapitre séparé, où leur importante contribution à l'accomplissement de la mission du HCR est saluée. Le chapitre traitant de l'identification des besoins et du financement des programmes examine les critères de programmation et indique les raisons qui ont incité le HCR à redynamiser ses évaluations des besoins globaux, ainsi que les modalités de ce processus, en présentant également les besoins revus pour 2009.

La deuxième partie de la version imprimée est constituée de cinq chapitres qui résument les stratégies, les objectifs et les plans opérationnels du Haut Commissariat dans les régions où celui-ci intervient. Toutes les autres informations relatives aux opérations ont été rassemblées dans le CD-ROM ci-joint. Le CD-ROM propose 17 aperçus sous-régionaux et 38 chapitres consacrés à des pays ou à des situations spécifiques, ainsi qu'un chapitre traitant des activités menées au Siège.

Seuls les pays bénéficiant d'un budget supérieur à 5 millions de dollars E.-U. font l'objet de chapitres distincts. Les opérations menées dans les autres pays sont décrites dans les aperçus sous-régionaux correspondants. Tous les programmes supplémentaires approuvés à la date de publication ont été inclus dans le présent Appel.

Le site web du Haut Commissariat, www.unhcr.fr, présente des informations plus détaillées sur les politiques et les opérations du HCR.